BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 28

03 – ALLIER

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CUSSET

Ventes et cessions

518 736 954 RCS Cusset.
HEMERA.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 1860000.00 EUR.
Adresse : 16, Route de Montilly, 03000 Moulins.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Par acte sous seing privé du 07/11/2025, les sociétés : - LA FINANCIERE FALGERE, SARL au capital de 343 810 €, dont le siège est Peyrebille – 43320 SANSSAC L'EGLISE, RCS LE PUY EN VELAY 449 511 872, et - HEMERA, SARL au capital de 1 860 000 €, dont le siège est 16 Route de Montilly – 03000 MOULINS, RCS CUSSET 518 736 954, Ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société HEMERA par la société LA FINANCIERE FALGERE au terme duquel : La SARL HEMERA ferait apport de la totalité de son actif à la SARL LA FINANCIERE FALGERE, évalué à 16 176 895 € à charge de prendre la totalité du passif évalué à 3 580 144 € soit un apport net de 12 596 751 €. L'opération prendra effet rétroactivement au début de l'exercice, soit le 1er janvier 2025, les opérations de la société HEMERA depuis cette date, devant être considérées comme accomplies par la SARL LA FINANCIERE FALGERE. La société LA FINANCIERE FALGERE détenant à ce jour la totalité des parts sociales de la société HEMERA, s'engage à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion. Il ne pourra être procédé à l'échange des parts sociales de la société HEMERA contre des parts sociales de la société LA FINANCIERE FALGERE, ni à augmentation du capital de cette dernière. En conséquence, les parties sont convenues qu'il n'y a pas lieu, de ce fait, de déterminer un rapport d'échange. Le projet de fusion a fait l'objet pour la SARL HEMERA et la société LA FINANCIERE FALGERE d'un dépôt en date du 7 novembre 2025 au Greffe du Tribunal de Commerce du CUSSET référencé 2025/2996, ainsi qu'au Tribunal de Commerce du PUY EN VELAY en date du 12 novembre 2025 référencé D2531100467 / A2025/003533. Pour avis.